



« vie affective et sexuelle et mineurs non accompagnés »

ATELIER - JOURNEE DES ACTEURS DU DEPISTAGE – COREVIH
animé par Myriam DRIOUECH et Zoé ROCLIN – CeGIDD ONM

20 février 2024 à Caen

QUI SONT ILS ? (1)

- ▶ Personne âgée de moins de 18 ans qui se trouve en dehors de son pays d'origine, sans être accompagnée d'un titulaire ou d'une personne exerçant l'autorité parentale
- ▶ En France, les textes prévoient une protection obligatoire des mineurs non accompagnés, au titre de l'enfance en danger, sans discrimination liée à la nationalité

ÂGÉS DE MOINS DE 18 ANS

+ ABSENCE DE PROTECTION DE LA FAMILLE (*temporaire ou définitif*)

= ENFANT EN DANGER ET PRISE EN CHARGE PAR L'AIDE SOCIALE À L'ENFANCE

QUI SONT ILS ? (2)

- ▶ Fuyant la guerre, les violences ou les discriminations le voyage est souvent périlleux :
 - ▶ victimes de violences (physiques ou psychologiques)
 - ▶ victimes d'abus sexuels (agressions sexuelles ou viols)
 - ▶ victimes de trafic d'êtres humains (traite, prostitution, etc.)

dans leur pays d'origine, durant leur parcours migratoire ou à leur arrivée en Europe

- ▶ A leur arrivée et lors de leur demande de prise en charge par l'aide sociale à l'enfance : climat de suspicion, avec présomption de majorité ou de fraude quasi-systématique
- ▶ Épuisés, inquiets, désorientés, ils doivent prouver leur minorité et leur isolement avant de pouvoir bénéficier d'une mise à l'abri, d'une évaluation et d'une orientation

QUELQUES CHIFFRES

- ▶ En France au 31 décembre 2019, le nombre de mineurs non accompagnés pris en charge par l'aide sociale à l'enfance était estimé à **31 009 enfants**
- ▶ En France au cours de l'année 2022, 14 782 mineurs étrangers ont été reconnus mineurs non accompagnés et confiés à l'aide sociale à l'enfance
- ▶ En France au cours de l'année 2022, augmentation des arrivées pour les mineurs non accompagnés, notamment liée à la fin de l'épidémie COVID-19 (+30,64%)
- ▶ Dans le monde, **50 %** des 79,5 millions de personnes exilées sont des enfants
- ▶ En Europe, **1/3** des personnes exilées en Europe sont des enfants

sources : [médecin du monde](#), [mission nationale mineurs non accompagnés](#), [ministère de la justice](#)

LE SAMNA DE L'ONM

- ▶ Service d'Accompagnement des Mineurs Non Accompagnés (SAMNA)
- ▶ Ouvert en 2019 (extension par appel à projets de l'agrément initial de l'ONM) : accueil de 20 jeunes à Dieppe + arrivée de 16 nouveaux jeunes à Dieppe en 2023
- ▶ accueil dans des appartements non mixtes en colocation de 3 ou 4 chambres : chambres individuelles et partage des espaces communs (cuisine, séjour, salle de bain)
- ▶ Accompagnement proposé par les professionnels autour de grands axes : démarches administratives, formation, insertion sociale et culturelle et accès aux soins
- ▶ Afghanistan, Albanie, Algérie, Angola, Bangladesh, Côte d'Ivoire, Guinée, Mali, Nigéria, République Démocratique du Congo, Sierra Leone, Tunisie, etc.

LE PROJET : ORIGINES

- ▶ Accueil des étudiants en santé en service sanitaire
(par le Service de Prévention des Conduites à Risque de l'ONM)
- ▶ Appel à projets « précarité menstruelle »
(programme 304 « Inclusion sociale et protection des personnes »)
- ▶ proposition d'un cycle de 5 ateliers sur la santé sexuelle
(avec un focus sur les menstruations et les protections périodiques)
- ▶ publié le 16 mai 2022 – dépôt initial le 10 juin 2022 – report au 23 septembre 2022
- ▶ réponse au mois de décembre 2022 – mise en œuvre au mois de septembre 2023

LE PROJET : OBJECTIFS

- ▶ Constats des professionnels sur les difficultés dans les relations filles / garçons : représentations de genre, rôles « assignés » aux femmes et aux hommes, etc.
- ▶ Constats des professionnels sur des méconnaissances autour du corps : appareil génital, fonction reproductive, changements pubertaires, etc.

OBJECTIFS :

- ▶ Promouvoir une santé sexuelle épanouie et respectueuse
- ▶ Lutter contre les représentations erronées et les idées reçues
- ▶ Sensibiliser les personnes aux comportements favorables
- ▶ Donner accès aux produits périodiques adaptés aux besoins
- ▶ Faire connaître les lieux et personnes ressources

LE PROJET : PRE-REQUIS DE LA STRUCTURE

- ▶ Volonté de l'équipe de direction et/ou d'encadrement de s'investir dans le projet : pour ne pas faire du « one shot » et avoir un relai au-delà des interventions
- ▶ Nécessité d'adhésion des professionnels accompagnant au quotidien les jeunes : pour ouvrir un espace d'échange neutre et non jugeant même après les séances
- ▶ Co-portage des séances avec les professionnels accompagnant au quotidien : pour gérer l'organisation (communication, etc.) et pour soutenir l'animation
- ▶ Dans l'idéal, en cas de besoin, une sensibilisation / formation des professionnels : autour de la posture et des connaissances en santé sexuelle (tabous, croyances, etc.)

LE PROJET : PRE-REQUIS DE L'INTERVENANT

- ▶ Prendre en compte la dimension multiculturelle du groupe de participants : du point de vue de la religion, de la tradition, des croyances diverses, etc.
- ▶ Prendre en compte les polytraumatismes fréquemment vécus par les jeunes : avant le départ (violence...), pendant le voyage (esclavagisme...), à l'arrivée (prostitution...)
- ▶ Prendre en compte la vulnérabilité de jeunes, actuelle et/ou future : vulnérabilité psychologique, matérielle et financière notamment
- ▶ Avoir une posture d'intervenant souple, flexible et adaptable : sur les horaires (quart d'heure normand...), sur le contenu et les outils (sac de « Mary Poppins »...)

LE PROJET : PRE-REQUIS DU GROUPE

- ▶ Groupe de participants « homogène » dans sa composition : allophone (avec interprétariat) ou francophone (avec un niveau de compréhension égal)
- ▶ Groupe de participants de même « maturité » dans son évolution : similitude dans l'âge, dans le niveau d'étude et/ou dans les relations avec les autres
- ▶ Groupe de participants « volontaires » dans sa participation : inscription suggérée par le référent éducatif mais pas contrainte (punition...)
- ▶ Programmation du groupe au bon moment dans le calendrier : fêtes religieuses, démarches de régulation, périodes d'examens...

LE PROJET : CONCRETEMENT

- ▶ Prévisionnel :
 - ▶ 5 ateliers de 1h00 à 1h30 chacun
 - ▶ maximum 10 participants par atelier
 - ▶ groupe mixte avec des filles et garçons
 - ▶ communication en amont des séances
- ▶ Réel :
 - ▶ 5 ateliers de 2h00 chacun
 - ▶ entre 4 et 10 participants selon les ateliers
 - ▶ groupe mixte (2 filles ont participé)
 - ▶ communication aléatoire en amont
- ▶ Affiche spécifique créée à destination des jeunes
- ▶ Lieu de rencontre sécurisant et cocooning
- ▶ Outils adaptés à la compréhension (écriture...)



LE PROJET : ATELIER 1

- ▶ ATELIER 1 = FAISONS CONNAISSANCE
- ▶ Définir les besoins pour que les ateliers se déroulent bien
- ▶ Mettre en place un rituel : « mon kiff de ces derniers jours »
- ▶ Les qualités des garçons et des filles sont elles similaires ?
- ▶ Pourquoi existe-il des préjugés et/ou des idées reçues ?



LE PROJET : ATELIER 2

- ▶ ATELIER 2 = LE CORPS HUMAIN
- ▶ (Re)voir les bases sur l'anatomie et la physiologie du corps
- ▶ Dessiner sur des silhouettes le corps (enfant/adulte, homme/femme)
- ▶ Quels sont les changements lors de la puberté (physiques/psychologiques) ?
- ▶ La virginité, les règles, la grossesse : que connaissez-vous du corps de la femme ?



A VOUS DE JOUER !

Individuellement, vous avez 3 minutes pour dessiner selon la consigne,
par groupe de 3, vous avez 3 minutes pour comparer vos œuvres d'art !

LE PROJET : ATELIER 2

QUELQUES REALISATIONS...

GROUPE MNA ONM



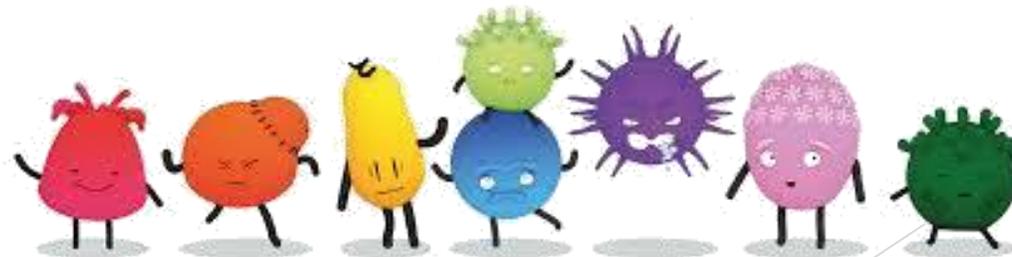
GROUPE ELEVES LYCEE PRO



LE PROJET : ATELIER 3

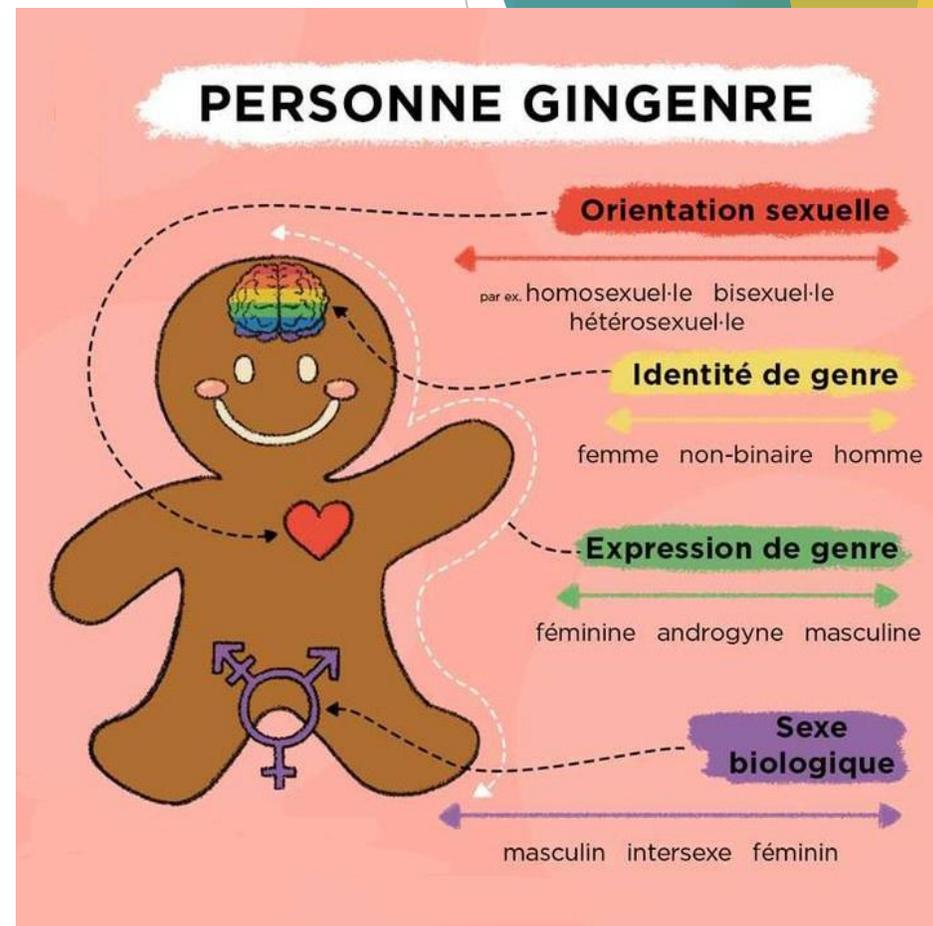


- ▶ ATELIER 3 = LES RELATIONS SEXUELLES
- ▶ Aborder les relations sexuelles et les risques liés
- ▶ Faire la démonstration du matériel de contraception
- ▶ Faire la démonstration de la pose du préservatif
- ▶ Utiliser les cartes questions pour animer un échange
(contraception, infections sexuellement transmissibles, pratiques à risque...)



LE PROJET : ATELIER 4

- ▶ ATELIER 4 = ALLONS PLUS LOIN !
- ▶ Creuser les sujets les plus tabous et répondre aux questions :
 - ▶ l'hygiène corporelle et l'hygiène intime (toilette, lavement...)
 - ▶ les pratiques traditionnelles à risque (assèchement du vagin...)
 - ▶ le désir, le couple, le consentement (agression sexuelle, viol...)
 - ▶ le genre et l'homosexualité (représentations, interdits...)
 - ▶ sujets amenés par les jeunes : la masturbation, la mort...
- ▶ Utilisation de la pâte à modeler pour représenter les choses
- ▶ Bilan à l'aide des cartes question sur toutes les thématiques



LE PROJET : ATELIER 5

- ▶ ATELIER 5 = ET APRES ?
- ▶ Laisser dans le service une « trace » de ce qui a été fait
- ▶ Permettre la diffusion de l'information aux autres jeunes
- ▶ Co-construction d'un outil avec les participants (support libre)

Charte de Vie intime affective et sexuelle

La vie affective et sexuelle aide à être heureux.
La vie affective et sexuelle aide à être en bonne santé.



La sexualité et l'amour sont :

- des libertés accessibles à tous



Chacun a le droit de comprendre :

- son intimité
- sa vie affective
- sa sexualité



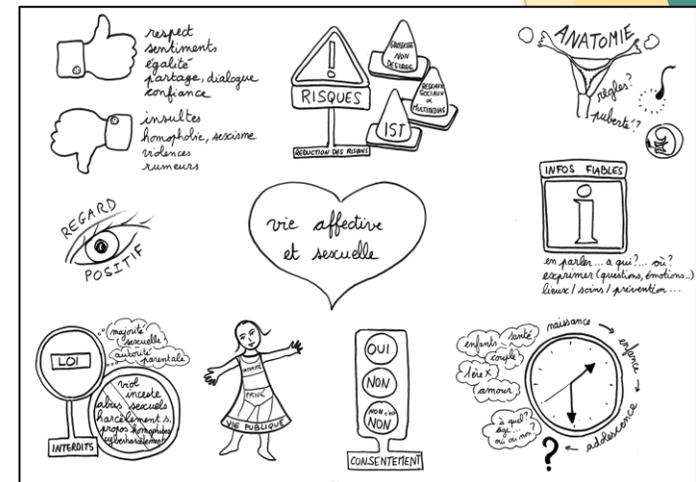
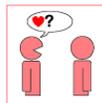
Chacun est libre de :

- choisir son ou sa partenaire avec son accord
- avoir des enfants



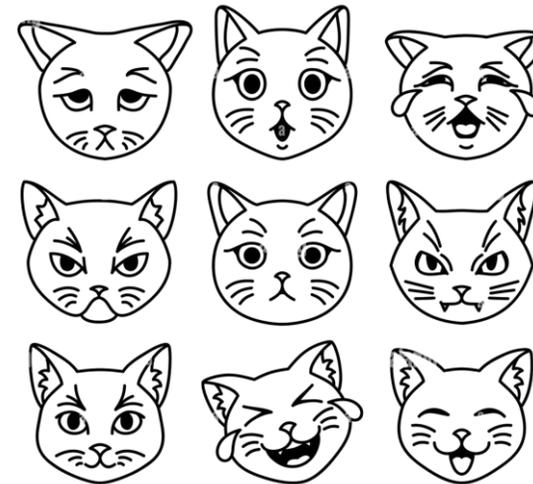
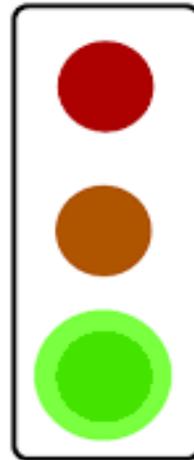
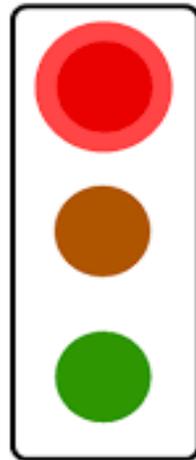
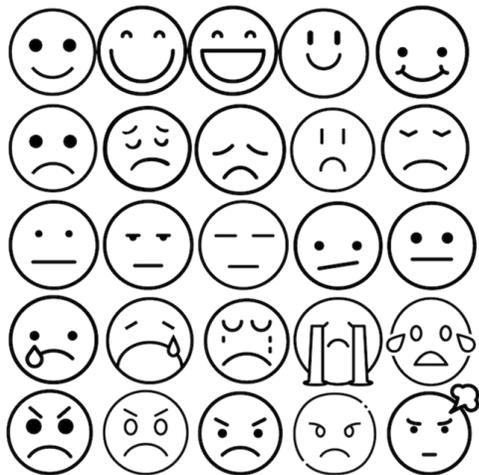
Chacun a le droit de vivre sa vie intime, affective et sexuelle :

- avec respect
- sans violence



LE PROJET : EVALUATION

- ▶ Evaluer chaque atelier de façon concrète, simple, rapide et anonyme



BILAN : PLUS-VALUE ET AXES D'AMELIORATION

- ▶ Espace d'échange, de parole et de savoir investi par les jeunes : discussions sans tabou, questions intéressées et intéressantes, investissement des relais...
- ▶ Permet d'encourager les démarches de santé : prévention (dépistages...), soin (observance...) et réduction des risques (sexuels...)
- ▶ Favorise le lien avec l'antenne CeGIDD : professionnels déjà repérés ou lien de confiance pour l'orientation (psychologue...)

MAIS :

- ▶ Nécessité de mieux communiquer et organiser les ateliers (= en faire une priorité)
- ▶ Nécessité de mieux former en amont les professionnels (pas que éducatifs)

MERCI DE VOTRE ATTENTION !

*pour toute question ou information : poleprevention-dieppe@onm.fr
Antenne CeGIDD ONM - 10, avenue du Général Leclerc à Dieppe*